

Formation Tuteur : Aide dans la fonction tutorale

Réf : TUT

FORMATION
EN VISIO
CONFÉRENCE

Public visé :

Professionnels exerçant en tant que tuteur, ou évoluant vers une fonction tutorale

Horaires : 9h à 12h et de 13h à 17h

Durée : 1 jour

Tarif : 225€

- Possibilité de prise en charge par les OPCO (pour les entreprises de moins de 11 salariés prise en charge des frais annexes et de salaires)

- Possibilité de prise en charge FIF PL

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Etude de cas
- Jeux de rôles.
- Tests : management situationnel
- Plan d'action personnalisé
- Des conseils personnalisés et adaptés

MODALITÉS DE SUIVI ET DISPOSITIF D'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS QCM

Evaluation de la formation par les participants
Remise d'une attestation en fin de formation

OBJECTIFS DE FORMATION

- Acquérir les connaissances juridiques et techniques propres à l'exercice du tutorat
- Se sensibiliser aux mécanismes d'apprentissage et aux techniques de communication
- Développer des outils opérationnels en vue de transmettre des compétences
- Organiser le parcours de formation des apprentis de manière progressive et évaluer les progrès et les acquis
- Comprendre la place du maître d'apprentissage dans le dispositif de formation

PROGRAMME DE LA FORMATION :

LA FONCTION TUTORALE ET SON ENVIRONNEMENT JURIDIQUE

- Législation du travail, les différents types d'alternance

IDENTIFIER LES MISSIONS DU TUTEUR EN ENTREPRISE

- Accueillir, diffuser les bonnes pratiques, intégrer et former

L'INTÉGRATION DANS LE MILIEU PROFESSIONNEL

- Comprendre les motivations et les attentes
- Repérer les difficultés d'assimilation ou de relation
- Évaluer les situations difficiles et intervenir efficacement
- Cas pratiques

LES SUPPORTS À L'ACCOMPAGNEMENT DU TUTORÉ

- Utiliser un référentiel métier dans le cadre de sa fonction de tuteur
- Prévoir les points de contrôle et les modalités de suivi

S'APPROPRIER LES OUTILS DU TUTORAT

- Le guide du tuteur
- La fiche de poste - Le calendrier du programme du tutorat
- La fiche d'aide aux actions à réaliser
- La fiche de tâches-Le portfolio d'évaluation
- Le plan individuel de progrès (la valorisation de la progression du tutoré)

